



Réunion de la CLÉ n° 6 « Seine et Ouche » 5 octobre 2023 - 18h30 - Savigny-sous-Mâlain

La séance a été présidée par Jacques Jacquenet, Président du SICECO Territoire d'Énergie Côte-d'Or et Philippe Algrain, Président de la CLÉ, qui remercient pour leur présence à la CLÉ, les Maires et les Délégués. Madame Géraldine Meuzard, Maire de Savigny-sous-Mâlain remercie à son tour les présents, et indique être ravi d'accueillir une nouvelle fois la réunion de CLÉ dans cette salle « passive » qui a déjà 10 ans.

Les services du SICECO étaient représentés par :

- Pascaline Fisch, Responsable de la Cellule Energie, Anne Gueulin, Technicienne, Maëlle Chapillon, Conseillère en Energie Partagée.

Les entreprises titulaires des marchés présentes étaient :

- Entreprise Demongeot représentée par Eric Guillot,
- Entreprise Terelec représentée par Fabrice Fournier,
- Entreprise Serpollet représentée par Laurent Grillot.

Les exploitants des réseaux publics présents étaient :

- Enedis : Jean-François Biron

ACTUALITÉS :

Le Président Jacques Jacquenet débute sa présentation en rappelant les enjeux liés au changement climatique et à l'importance des actions menées par le SICECO sur chacun de ces domaines d'activités pour réduire l'empreinte carbone des communes et EPCI de son territoire avec l'aide de l'Etat via, entre autres, le programme Fonds vert mis en place en 2023 et qui devrait être renouvelé pour 2024. Il indique les principales évolutions à venir en matière d'urbanisme avec la loi d'Accélération de Production des Énergies Renouvelables (APER) et la gestion du Fonds Chaleur en lien avec l'ADEME.

Le SICECO, Territoire d'Énergie Côte d'Or, maintient ses missions historiques et continue de défendre les intérêts des usagers des services publics de la distribution d'énergie (électricité, gaz naturel, chaleur) avec la volonté d'être dans la prévision plutôt que le constat. Les choix d'orientation des actions du SICECO seront à définir très prochainement avec le Débat d'Orientation Budgétaire et le Comité de fin d'année.

I. PROGRAMMATION DE TRAVAUX

Interlocuteur technique SICECO : Anne Gueulin, technicienne : aqueulin@siceco.fr - 06.80.56.03.55 - 03.80.50.99.28

A. Travaux sur le réseau électrique

Le bilan des travaux en cours ou programmés (extensions de réseaux, renforcements, résorptions de fils nus et enfouissements) est présenté. Un rappel est fait sur les délais de fournitures de certains équipements, notamment des postes, même si les délais se sont améliorés depuis le printemps.

❖ Extensions du réseau électrique :

Les travaux d'extension programmés sont présentés. Les élus sont informés de la modification des modalités de financement des extensions avec la suppression de la part à la charge de la commune qui est basculée sur le demandeur, même pour les raccordements particuliers, pour tous les permis accordés depuis le 10 septembre 2023.

La commune de Prâlon précise que les extensions pour le remplacement des tarifs verts en tarifs jaunes, correspondant à des équipements de la Communauté de Communes Ouche et Montagne. Néanmoins, ces dossiers sont présentés en CLE car les travaux s'effectueront dans les différentes communes du territoire.

La commune de Saulx le Duc précise que l'extension pour le lotissement communal route de Poiseul sera décalé en 2025 dans l'attente du montage afin d'associer un privé au projet.

❖ Enfouissements et renforcements de réseau :

Le SICECO demande aux élus présents de bien signaler tout problème de qualité de la distribution (coupures, microcoupures, chutes de tension, etc.) constaté sur leur territoire.

La commune de Salives demande de réactiver le dossier d'enfouissement du hameau de Pregelan.

La commune de Somberton souhaite annuler la demande concernant la rue Barbe et demande l'enfouissement de la rue des Fontenay pour 2024 en lien avec la réfection de voirie (sinon, il faut annuler le dossier).

❖ Présentation ENEDIS (diapos en pièces jointes) :

Madame Louet, Interlocutrice Privilégiée ENEDIS sur la CLE, rappelle les missions du concessionnaire et les diverses coordonnées et ressources accessibles aux élus.

Un zoom est fait sur la responsabilité des communes et d'ENEDIS quant à l'élagage des arbres le long des lignes électriques et la responsabilité de chacun face aux dégâts causés par les arbres sur les réseaux aériens. ENEDIS doit clarifier sa position face aux conventions anciennes et non disponibles.

❖ Présentation GRDF (diapos en pièces jointes) :

Une présentation GRDF est faite et rappelle l'importance du mix énergétique dans les systèmes de production et de consommation afin que les réseaux gaz et électricité puissent se compléter. Il est rappelé que l'installation des chaudières gaz n'est pas interdite malgré les discours entendus en début d'année.

En ce sens, le SICECO rappelle l'intérêt de défendre le gaz vert aussi bien en chauffage qu'en mobilité. Il rappelle également l'intérêt pour les communes de transférer la compétence gaz afin de maximiser le poids du SICECO dans les décisions globales et de bénéficier de l'avantage financier d'un contrat de concession unique d'autant que l'adhésion est accompagnée d'une compensation financière pour la commune adhérente, votée dernièrement par le Comité syndical.

B. Travaux d'Eclairage Public

❖ Organisation de la maintenance

La maintenance d'automne 2023 a commencé pour toutes les communes mais il est rappelé que la prochaine tournée aura lieu à l'automne 2024. Des tournées intermédiaires de dépannage à la demande des communes pourront être réalisées avec une tarification spéciale. Il est rappelé que les demandes de dépannages doivent être faites en priorité sur l'application SIG (<http://sig.siceco.fr/>) avec une définition du niveau d'urgence de la panne.

Il est conseillé de bien juger de l'utilité du dépannage et d'attendre d'avoir plusieurs pannes pour demander une visite intermédiaire, qui sera mutualisée avec d'autres communes. Le SICECO reste vigilant

et à disposition pour vérifier la pertinence des tournées mutualisées. Ceci conditionne la baisse de la facture de la maintenance.

Les communes sont informées qu'ENEDIS réalise une régularisation des points lumineux sans comptage avec une facturation sur 4 ans. Il est précisé qu'ENEDIS propose des devis pour la pose de compteurs mais pas pour la partie travaux d'extension pouvant être nécessaire : il faut donc être vigilant sur l'utilité réelle des points concernés. Les communes sont donc invitées à prioriser la suppression de ces points lumineux à leur remplacement. L'éclairage autonome est également possible.

❖ Travaux en cours et programmation

Les dossiers en attente de validation par les communes sont présentés, ainsi que les dossiers en cours d'étude.

La commune de Champagny indique avoir validé le devis ENEDIS pour la pose de compteur.

La commune de Vieilmoulin souhaite un mât solaire à Géliny

II. ENERGIE

Interlocuteur technique SICECO : Maëlle Chapillon, Conseillère en Energie Partagée : mchapillon@siceco.fr
- 06.86.07.00.14 - 03.80.50.08.86

A. Energies renouvelables

❖ Mise en œuvre de la loi APER

La loi d'Accélération de Production des Énergies Renouvelable, dite loi APER, instaure un dispositif de planification territoriale des énergies renouvelables (promulgation le 10 mars 2023).

Les « zones d'accélération pour l'implantation terrestre de production d'énergies renouvelables » sont à identifier et à cartographier par les communes par délibération après concertation du public. Le délai initial du 31 décembre 2023 sera reporté car aucun décret d'application n'est paru.

L'État met à disposition des informations relatives au potentiel d'implantation des EnR. Les données sont disponibles sur : <https://geoservices.ign.fr/portail-cartographique-enr>

Ce dispositif (accompagné par un référent préfectoral et les conseillers « Les Générateurs » de l'ADEME) comprend notamment les étapes suivantes :

- La définition des zones d'accélération pour chaque catégorie de sources et de types d'installation de production d'énergies renouvelables et une consultation auprès du public (délibération de la commune),
- Transmission aux EPCI pour avis après débat, puis au Comité Régional de l'énergie.

A ce jour, les projets en cours ne sont pas intégrés à la cartographie proposée par l'État mais les collectivités devront y veiller.

Il est important de préciser que la définition de zones favorables ne supprime en rien les étapes réglementaires du développement des projets d'EnR (étude environnementale, enquête publique, permis de construire, ...) et les contraintes imposées par les documents d'urbanisme. Ces documents seront modifiés si les différentes réglementations et code de l'environnement le permettent.

❖ Photovoltaïque

Le SICECO travaille actuellement sur des projets d'autoconsommation collective (une étude test à La Bussière sur Ouche et 21 autres communes du SICECO réparties sur l'ensemble des EPCI pour identifier un potentiel de projets).

La commune de Saint Martin du Mont précise que 2 projets privés de photovoltaïque toiture sont en cours sur le hameau de Cestres. Il s'agit d'un investissement privé et non de la location de toiture.

La commune de Savigny-sous-Mâlain fait état de nombreux démarchages pour le photovoltaïque et indique que, dans ce contexte, le rôle d'accompagnement du SICECO est fortement apprécié.

La commune de Bussy-la-Pesle indique être en contact avec le développeur Lotus Énergie pour un projet agri photovoltaïque sur des pâtures avec moutons situées sur une parcelle privée agricole de 10 ha et souhaite l'avis du SICECO avant de délibérer.

La commune de Vielmoulin indique effectuer la rénovation de la toiture de la Mairie en 2024 (devis signé et subvention demandée auprès du Conseil départemental) et s'interroge sur la mise en place de panneaux photovoltaïques. Le SICECO analyse les caractéristiques du bâtiment et revient vers la commune.

En parallèle, une démarche de mobilisation pour le développement du photovoltaïque au sol et sur grandes toitures est en cours comprenant une étude d'opportunité, de préféabilité sur les sites réalisables et une étude de faisabilité complète pour les sites les plus pertinents, à l'échelle d'un EPCI.

Un rappel est fait sur la régie Côte d'Or Chaleur et la SEML Côte d'Or Énergies qui participent toutes deux à la réalisation et au financement de projets de développement des énergies renouvelables.

Les élus sont informés que le SICECO souhaite gérer le Fonds Chaleur de l'ADEME sur son territoire afin de mieux aider les petits projets qui ne sont pas éligibles au dispositif sans cette mutualisation. Si la candidature du SICECO est retenue, celui-ci gèrera également les subventions accordées aux entreprises privées dans ce domaine.

Un focus est fait sur le dispositif « Les Générateurs » porté par l'ADEME et co-financé par les 8 syndicats d'énergie de la région qui permet de conseiller et accompagner les communes pour tout projet EnR (les documents et coordonnées seront diffusés par le SICECO).

Le SICECO est également partenaire de Bourgogne Énergies Renouvelables (BER) qui est à la disposition des communes et des EPCI afin d'animer des réunions d'information et de sensibilisation aux économies d'énergies et au développement des énergies renouvelables à destination des particuliers et des élèves des écoles primaires.

Interlocuteurs : Thibaud Dubocage (tdubocage@siceco.fr 03.80.50.80.41) ou Delphine Miroy (delphine.miroy@ber.asso.fr 03.80.66.54.57)

B. Achat d'énergie

❖ Nouveau groupement

Le SICECO, en partenariat avec les 7 autres syndicats d'énergies de Bourgogne Franche-Comté, a décidé de faire évoluer le groupement d'achat d'énergies afin de pouvoir accéder aux nouvelles formes de contractualisation d'achats d'énergies, notamment les contrats d'achat direct avec des producteurs locaux d'EnR ou l'autoconsommation collective. Cette modification nécessite le renouvellement des adhésions de tous les membres. Les communes et EPCI sont donc invités à délibérer et à transmettre au SICECO les documents nécessaires au plus tard le 17 novembre pour renouveler leur adhésion.

La commune de Grenant-lès-Somberton indique qu'elle reçoit une facture par site. Le SICECO précise que ces bâtiments sont retournés au Tarif Réglementé de Vente d'électricité (TRVe) pour lequel il n'y a pas de possibilité de regroupement de factures. En revanche, pour l'éclairage public maintenu dans le groupement, le SICECO confirme, après vérification auprès des services d'EDF, que la Commune bénéficie d'une facture groupée bimestrielle pour l'ensemble de ses points d'éclairage public.

❖ Évolution des prix

Pour le Groupement régional d'achats d'énergies :

Les marchés Gaz ont été attribués pour la période 2025-2027 à Gaz de Bordeaux. Une hausse des tarifs est prévue pour 2025 correspondant à l'augmentation des coûts de l'énergie sur les marchés de gros, mais en dessous des montants qui ont pu être connus sur 2022.

L'évolution des prix à venir d'Électricité est variable selon les puissances souscrites : baisse en bâtiment mais hausse en éclairage public). Une alerte est faite sur le coût de l'électricité pour l'éclairage public, qui va plus que doubler en 2024, tout en restant inférieur au tarif du TRVe EP. L'amortisseur électrique devrait également être supprimé.

Pour les TRVe :

Les TRV, qui ont déjà augmenté de 10% en août 2023, devrait connaître une nouvelle hausse de 10% en février 2024. Pour les communes éligibles au TRVe, il reste favorable de maintenir les bâtiments au TRVe, mais l'éclairage public dans le Groupement.

❖ Appel A Projet « Remplacement des chaudières fioul ou propane »

L'Appel à Projet a permis d'identifier 49 demandes. Les études, 100% à charge du SICECO, ont été lancées pour 40 d'entre-elles avec 4 chantiers réalisés à ce jour. Il est rappelé que le SICECO participe jusqu'à 50% du coût des travaux mais que les aides peuvent atteindre 80% pour les communes avec la sollicitation d'autres organismes telles que la DETR, le Département.

La commune de Lantenay va transmettre au SICECO le devis reçu pour l'installation d'une Pompe à Chaleur (PAC) air/eau en remplacement d'une chaudière fioul pour avis. L'entreprise propose également la pose de panneaux photovoltaïques en toiture.

La commune de Sombernon indique qu'il est dommage que les SIVOS ne puissent bénéficier de l'accompagnement du SICECO, tant pour les économies d'énergies (mission de Conseil en Énergie Partagé CEP), que pour le développement des énergies renouvelables. Le SICECO précise que si les élus décident d'accélérer les actions en faveur de la transition énergétique (scénario du débat d'orientation budgétaire), les SIVOS pourraient être une nouvelle cible d'actions vu la priorité que représentent leurs bâtiments (écoles). Dans ce cas, il sera nécessaire de définir les modalités d'actions étant donné que les SIVOS ne sont pas adhérents au SICECO, leur adhésion n'étant pas envisagée à ce jour car elle entraîne une modification majeure des statuts du SICECO (devenir un Syndicat mixte ouvert à la place d'un Syndicat mixte fermé).

Les communes/EPCI intéressés pour mener une telle étude doivent se manifester auprès du SICECO. En fonction de la demande, le SICECO devra définir les modalités de poursuite de l'action (études, travaux, ...).

III. MOBILITÉ

❖ Étude « Mobilité décarbonée » en cours

Le SICECO lance une étude relative à la mobilité décarbonée avec le Département afin d'estimer au mieux les besoins : les besoins ne concernent pas uniquement les stations de recharge mais l'ensemble de l'infrastructure de réseaux pour l'approvisionnement de ces stations. Cette étude vise à définir un maillage cohérent de stations multi-énergies à partir de différents scénarios en fonction des solutions énergétiques à développer selon la typologie des véhicules d'ici 2030 ou 2035.

Les EPCI en tant qu'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) restent au cœur de cette étude afin d'intégrer au mieux leur vision des flux de mobilité, le développement de transports en communs locaux, en association avec les précédents schémas directeurs sur la mobilité (Schéma de cohérence régional de déploiement des bornes de recharge pour véhicules électriques, Schéma directeur de stations d'avitaillement GNV et bioGNV, Schéma des aires de covoiturage en Bourgogne-Franche-Comté, etc.).

En ce sens, les EPCI vont également être consultés afin de faire des estimations sur le nombre de véhicules, les infrastructures de recharge nécessaires, les besoins par type d'énergie, les investissements et leurs préconisations pour les flottes publiques et les marchés publics (délégations de collecte des déchets par exemple).

IV. COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES

❖ Gestion de la Redevance d'Occupation du Domaine Public

Le SICECO rappelle aux communes qu'il est de leur responsabilité et dans leur intérêt de demander la RODP à chacun des opérateurs ayant déployé du réseau sur leur territoire. Cette RODP est due annuellement par les opérateurs (Orange et Coraï ou le CD21/BFC Fibre/BFC Numérique).

Il est rappelé que le SICECO, compte tenu des faibles longueurs créées dans les communes, verse la RODP pour ces réseaux une fois tous les quatre ans, le dernier versement ayant été réalisé courant 2022 pour la période 2018-2021.

Le SICECO souhaite également optimiser la gestion des infrastructures publiques afin de mieux collecter les redevances d'occupation de ces réseaux.

❖ Fin du cuivre

Orange, opérateur cuivre historique, a annoncé vouloir procéder à la dépose progressive du réseau cuivre. Cette opération vise actuellement 63 communes sur le territoire du SICECO et pourra avoir un impact important pour le Syndicat dans le cadre de la gestion des fourreaux de communications électroniques, avec notamment une diminution des redevances sur la location des fourreaux.

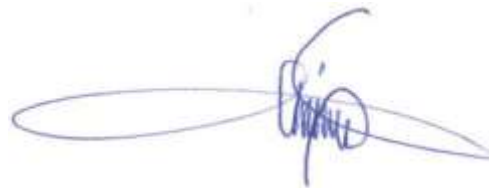
Il conviendra aux Membres du Comité de se prononcer sur les possibilités d'évolution de l'activité « Communications Électroniques » par le SICECO avec par exemple un transfert de la gestion des fourreaux des communes vers le SICECO, la mise en place de services complémentaires, etc.

Les remarques, avis, ou propositions sont à transmettre directement au SICECO à l'adresse contact@siceco.fr ou par l'intermédiaire du Président de CLÉ.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président, le Président de CLÉ remercient les personnes présentes et lèvent la séance.

Établi le 6 octobre 2023

**Le Président de la CLÉ,
Philippe ALGRAIN**

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Philippe ALGRAIN', with a large, sweeping flourish extending to the left.

PJ au compte-rendu :

Diaporama présenté en réunion de CLÉ

Tableaux travaux et programmations ultérieures

Présentations ENEDIS et GRDF

Commune	Clé	Date demande	Intitulé affaire	Confirmé	Type de travaux	Commentaire
AGEY	6		Remplacement des sources SHP par des ampoules LEDS	4 605	Changement de source	Attente validation devis par commune
AVELANGES	6		Mise en place d'une borne forain	12 000	Borne "forain"	Etude à lancer
AVOSNES	6		Remplacement des sources SHP par des sources LEDs	2 230	Changement de source	Travaux terminés, réceptionnés
AVOSNES	6	25/11/2021	Ajout mâât solaire autonome pour le citystade	5 100	Eclairage autonome	Etude à lancer
CUSSEY LES FORGES	6	21/10/2020	Rénovation des luminaires en leds Grande Rue, rue de l'Abreuvoir et rue Basse (1ère tranche)	18 918	Rénovation EP	Travaux en cours
ETAULES	6		Rénovation luminaire BF	16 510	Rénovation BF	Travaux en cours
FRENOIS	6		Rénovation luminaires B1 et B2 en solaire	2 500	Rénovation EP	Chiffrage en cours
GERGUEIL	6		Ajout de 2 points lumineux suite nouvelles habitations	14 163	EP	Attente validation devis par commune
GRANCEY LE CHATEAU	6	01/02/2018	Extension EP suite aménagement parking Allée des Tilleuls	11 631	EP	Travaux en cours
GRANCEY LE CHATEAU	6	16/06/2022	Rénovation des luminaires en leds (coffret D)	38 442	Rénovation EP	Travaux en cours
GRENANT LES SOMBERNON	6		Ajout une prise illuminations sur support A05	660	Prise guirlande	Travaux terminés, réceptionnés
LANTENAY	6	25/03/2022	Remplacement luminaire sur coffret B	6 319	Rénovation EP	Attente validation devis par commune
LERY	6	07/08/2019	Rénovation des luminaires en leds (2ème tranche)	20 376	Rénovation EP	Attente validation devis par commune
MESSIGNY ET VANTOUX	6	12/04/2019	Rénovation des luminaires type boule (2ème tranche)	23 266	Rénovation boules	Travaux en cours
MOLOY	6	22/07/2022	Installation d'une borne forain place du Monument	9 715	Borne forain	Travaux en cours
PRALON	6		Ajout 2 PL rue du Tillot	12 000	EP	Attente validation devis par commune
PRENOIS	6		Ajout 6 prises illuminations	2 600	Prise guirlande	Etude à lancer
SAINT VICTOR SUR OUCHE	6	10/11/2021	Extension EP rue de la Corvée	21 300	EP	Chiffrage en cours
VAL SUZON	6	27/10/2022	Rénovation des luminaires vétustes (1ère tranche)	13 370	Rénovation EP	Travaux en cours

Clé	Commune	Financement	Intitulé affaire	Type de travaux	Montant indicatif TTC
6 ANCEY		EEC 2024 - 100 %	Rénovation de l'éclairage du terrain de buggy	Rénovation sport	180 000
6 CUSSEY LES FORGES		EEC 2024	Extension EP suite aménagement espace Molveau et place	EP	30 000
6 FLEUREY SUR OUCHE		EEC 2024	Rénovation des luminaires type boule	Rénovation boules	20 000
6 LERY		EEC 2024	Mise en place borne forain rue du Stade	Borne forain	10 000
6 LERY		EEC 2024	Rénovation des luminaires vétustes (3ème tranche)	Rénovation EP	24 000
6 MALAIN		EEC 2024	Rénovation des luminaires vétustes (Tranche1)	Rénovation EP	40 000
6 MALAIN		EEC 2024 - 100 %	Rénovation de l'éclairage du Château	Rénovation mise en valeur	15 000
6 MESSIGNY ET VANTOUX		EEC 2024	Rénovation des luminaires type boule (3ème tranche)	Rénovation boules	15 000
6 MOLOY		EEC 2024	Rénovation des luminaires vétustes	Rénovation EP	35 000
6 POISEUL LES SAULX		EEC 2024	Rénovation de l'éclairage public	Rénovation EP	21 000
6 PONCEY SUR L'IGNON		EEC 2024	Restitution EP suite enfouissement rue Haute	Restitution EP	15 000
6 PRENOIS		EEC 2024	Rénovation des luminaires vétustes (tranche 1)	Rénovation EP	20 000
6 SAINT MARTIN DU MONT		EEC 2024	Rénovation des luminaires vétustes (Tranche 1)	Rénovation EP	30 000
6 SAINTE MARIE SUR OUCHE		EEC 2024	Rénovation des luminaires vétustes (Tranche 1)	Rénovation EP	30 000
6 SAUSSY		EEC 2024	Rénovation des luminaires vétustes	Rénovation EP	25 000
6 SOMBERNON		EEC 2024	Rénovation des luminaires type boule (2ème tranche)	Rénovation boules	25 000
6 VIELMOULIN		EEC 2024	Rénovation des luminaires vétustes	Rénovation EP	32 000

CLE	Commune	Affaire	Montant Elec (TTC)	Statut	Période de travaux	Type d'affaire
6	ANCEY	Renforcement sur poste CARABOEUF	28 000	En cours	*2024	Renforcement
6	AVELANGES	Dissimulation rue des En Revers et rue de La Fontaine	60 000	En cours	2023-octobre	Dissimulation
6	AVOSNES	Enfouissement rue de l'Eglise	60 000	En cours	*2023	Dissimulation
6	AVOT	Enfouissement rue du Ruisselot et rue de Val Var	170 000	Programmé	*2024	Dissimulation
6	BARJON	Enfouissement place de l'Eglise et Grande Rue	120 000	Programmé	*2024	Dissimulation
6	BLIGNY LE SEC	Dissimulation route de la Villotte et rue de la Citadelle	90 000			Dissimulation
6	BUSSIERES	Enfouissement rue de l'Eglise, de la Fontaine et de la Pourvoyère	140 000	Annulé		Dissimulation
6	COURLON	Enfouissement rue du Paradis	130 000	Annulé		Dissimulation
6	CURTIL SAINT SEINE	Dissimulation rue du Haut du Moulin	110 000	Programmé	*2024	Dissimulation
6	DREE	Dissimulation rue Basse et Ruelle d'Amont - 2ieme tranche	75 000			Dissimulation
6	ETAULES	Enfouissement rue du Dieu de Pitié	45 000	En cours	*2023	Dissimulation
6	FLEUREY SUR OUCHE	Enfouissement rue du Chateau	63 000	En cours	2023-août	Dissimulation
6	FLEUREY SUR OUCHE	Enfouissement Grande Rue du Haut	180 000	Programmé	*2024	Dissimulation
6	FLEUREY SUR OUCHE	Renforcement réseau A issu du poste "FUMET"	60 000	En cours	*2023	Renforcement
6	FLEUREY SUR OUCHE	Renforcement du poste "LA VELOTTE" par création nouveau poste PSSB	50 000	En cours	*2024	Renforcement
6	FRENOIS	Enfouissement Chemin du Moulin de la Roche	85 000	Programmé	*2024	Dissimulation
6	LERY	Résorption de fils nus poste "POMMIER"	25 000	En cours	2023-mai	Resorption fils nus
6	MALAIN	Enfouissement réseaux D104G et D104C	40 000			Dissimulation
6	MALAIN	Renforcement en T150 rue poste GARE	13 000	En cours	2023-juin	Renforcement
6	MESSIGNY ET VANTOUX	Enfouissement rue du Stade et rue de la Corvée du Pont	90 000			Dissimulation
6	MOLOY	Enfouissement rue des Boudrots, rue de la Commune et Chemin de la Montée (1ère tranche)	85 000			Dissimulation
6	MOLOY	Enfouissement rue des Boudrots, rue de la Commune et Chemin de la Montée (2ème tranche)	75 000			Dissimulation
6	MOLOY	Renforcement sur poste "MOLOY"	55 000	En cours	*2023	Renforcement
6	MONTOILLOT	Renforcement du poste "MONTOILLOT" par mutation en T70	27 000	En cours	*2023	Renforcement
6	PASQUES	Renforcement sur poste "PASQUES"	55 000	En cours	2022-décembre	Renforcement
6	PONCEY SUR L'IGNON	Enfouissement rue Haute (face Eglise)	30 000	Programmé	*2024	Dissimulation
6	PRALON	Enfouissement rue du Tillot, rue du Moulin et rue des Vignes Hautes	70 000	en attente de programmation	*2025	Dissimulation
6	PRENOIS	Enfouissement rue du Puits de Bois, de Darois et rue du Bois des Prés	60 000	Programmé	*2024	Dissimulation
6	SAINTE MARIE SUR OUCHE	Enfouissement au hameau de Bordes-Pilot	75 000			Dissimulation
6	SAINTE MARIE SUR OUCHE	Dissimulation au hameau Fontette	250 000	En cours	2023-septembre	Dissimulation
6	SAINTE MARIE SUR OUCHE	Dissimulation réseaux hameau Corcelotte	80 000	en attente de programmation	*2026	Dissimulation
6	SAINTE MARIE SUR OUCHE	Renforcement aérien en T150 sur poste MALADIÈRE	55 000	En cours	*2023	Renforcement
6	SAULX LE DUC	Dissimulation rue de la Chapelle	110 000	En cours	*2023	Dissimulation
6	SAULX LE DUC	Enfouissement routes de Saulx la Ville et de Poiseul	110 000	Annulé		Dissimulation
6	SAVIGNY LE SEC	Enfouissement route de Norges	30 000			Dissimulation
6	SOMBERNON	Dissimulation rue Saint-Barbe	25 000			Dissimulation
6	SOMBERNON	Enfouissement rue du FONTENY	90 000			Dissimulation
6	TARSUL	Dissimulation pour une partie du village	75 000			Dissimulation
6	TARSUL	Enfouissement rue de la Forge	90 000			Dissimulation

Point sur les travaux d'extension de réseau CLE : 6
Entreprise : SPIE CITYNETWORKS

Commune	Date de la demande	N° Affaire	Intitulé affaire	Montant affaire (HT)	Date OS Etude	Date OS Travaux	Commentaires
BARBIREY SUR OUCHE	30/08/2023	TB/448/C	Passage TV pompage Jaugey en TB 36KVA (com-com)				chiffrage en cours
DREE		TB/439/C	Passage TV Station de javellisations en TB (com-com)				chiffrage en cours
ETAULES	17/07/2023	TB/441/C	Extension électrique pour la parcelle de Monsieur GOUBY Romain	15 017,40 €			En attente validation du devis par le client
FLEUREY SUR OUCHE	09/06/2023	TB/438/C	Passage de TV STEP en TB (com-com)				chiffrage en cours
FLEUREY SUR OUCHE	03/08/2023	TB/447/C	Extension BT pour passage TV en TJ station de pompage pour Agey (com-com)				chiffrage en cours
FRANCHEVILLE	03/05/2023	TB/432/C	Extension électrique pour passage TV « pompage » en TB 36 kVA.				chiffrage en cours
GISSEY SUR OUCHE	11/05/2023	TB/437/C	Passage TV du pompage de la commune de Sainte Marie sur Ouche en TB (com-com)				chiffrage en cours
GISSEY SUR OUCHE		TB/446/C	Passage TV Station de pompage en TB (com-com)				chiffrage en cours
GRANCEY LE CHÂTEAU	26/04/2023	TB/429/C	Extension électrique pour la parcelle HERNANDEZ	9 846,80 €	26/06/2023	11/09/2023	Travaux en cours
LAMARGELLE	01/12/2022	TB/422/C	Extension JANURIO rue du Moulin d'En Bas	15 367,60 €	13/02/2023	21/04/2023	Travaux terminés et réceptionnés
LANTENAY		TB/445/C	Passage TV Pompage réservoir en TB (com-com)				chiffrage en cours
PRENOIS	16/05/2023	TB/449/C	Passage TV de la station d'épuration en TB				chiffrage en cours
SAINT JEAN DE BŒUF	11/05/2023	TB/435/C	Passage Tarif Vert Pompage Combe Barthélemot en TB (com-com)				chiffrage en cours
SAINT MARTIN DU MONT	20/09/2022	TB/417/C	Viabilisation lots supplémentaires dans la ZAE communautaire de Cestres	16 686,00 €	27/02/2023	24/07/2023	Travaux en cours
SAINT VICTOR SUR OUCHE	06/07/2022	TB/411/C	Extension COUDERT rue de la Charme	13 802,00 €	03/10/2022	20/02/2023	Travaux terminés et réceptionnés
SAULX LE DUC	03/12/2020	TB/384/C	Extension BT pour lotissement communal route de Poiseul	38 460,20 €			En attente validation du devis par la commune
SAVIGNY LE SEC	21/12/2022	TB/424/C	Extension électrique pour logements seniors	10 485,40 €	27/02/2023	10/07/2023	Travaux en cours
VELARS SUR OUCHE	14/09/2022	TB/416/C	Extension électrique route de Notre Dame d'Etang	27 789,40 €	02/05/2023	11/09/2023	Travaux terminés - à réceptionner
VELARS SUR OUCHE	07/09/2023	TB/450/C	Extension électrique Chemin du Creux de Suzon	23 648,80 €			En attente validation du devis par la commune
19 AFFAIRES				171 103,60 €			